



35, 37 rue Ponsardin 51100 Reims Téléphone : 03 26 88 52 66

Email : s3rei@reims.snes.edu

Site internet : reims.snes.edu

Cher(e) camarade,

Vous trouverez sur le site du Snes Champagne-Ardenne, tout le dossier complet (démarrer une section syndicale, demande de réunion syndicale ou de stage, organisation de la section académique, collecte des cotisations, prélèvement automatique, bulletin d'adhésion) pour organiser une section syndicale SNES-FSU.

Le S1 joue un rôle important dans la collecte des cotisations syndicales. Ce n'est, certes, pas toujours facile mais **nous ne pourrons progresser et avoir une influence plus grande que si chacun se préoccupe de la syndicalisation.**

C'est pourquoi nous comptons sur vous pour vous adresser en ce début d'année à **l'ensemble des collègues** et leur poser la question de l'adhésion au S.N.E.S. Plus vite la section locale aura un nombre important de syndiqués, plus tôt l'activité syndicale pourra être effective. Il faut penser plus particulièrement aux nouveaux arrivants, ne pas oublier les stagiaires, les assistants d'éducation, les non titulaires, les CPE ... et discuter avec les anciens adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation l'année dernière (ou depuis plusieurs années) ...

Chaque secrétaire d'établissement a la possibilité de se connecter et de connaître la liste des adhérents.

De même, vous pouvez compter sur le secrétariat académique pour venir animer dans votre établissement une heure d'information syndicale, une réunion de la section syndicale ou toute autre réunion.

Nous vous rappelons que la réunion de la section S.N.E.S. ne doit pas être confondue avec une assemblée générale du personnel de l'établissement, ni avec une heure d'information syndicale.

Elle est ouverte à tous les syndiqués lesquels doivent être régulièrement convoqués et informés de la proposition d'ordre du jour.

BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS !

Annie Bécret

LES SEULES LUTTES PERDUES SONT CELLES QU'ON ABANDONNE